

# CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER

## EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE

# MARGNY LES COMPIEGNE Samedi 16 septembre 2023

*Sous le patronage de la  
Société Centrale Canine  
(Reconnue d'Utilité Publique,  
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)*



CENTRALE  
CANINE

*et de l'Association Canine Territoriale de l'Oise*



Association C A N I N E Territoriale de l'Oise



**Juge :**  
**Mme Marie-Pierre DELAUNAY**



CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER  
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé Ministère de l'Agriculture  
Annie POUVESLE Les Cottats 89330 VERLIN  
+33(0)684 503 348 +33(0)386 911 770

## Qui contacter ?

Adhésions, changement d'adresse	Jean Luc Lassalle	tresorier@cfctl.org
Gestion dossiers lecture dysplasie et cœur	Alain Voiturier	alain.voiturier@gmail.com
Demandes de cotation	Patrick Bernaux	bernaux.patrick@wanadoo.fr
TAN et certificats génétiques santé	Peggy Sauvignat	sauvignat.peggy@orange.fr
Enregistrements résultats d'exposition	Nathalie Pardillos	domainedeflambeau@gmail.com
Challenge beauté - performance	Marina Violet	desempereursdelocean@gmail.com
Délégations régionales	Laurence Godin	bonavista41@gmail.com
Enregistrement résultats concours travail à l'eau	MC Cresson-Tahon	baie.blanche66@orange.fr
Relations informatiques avec la SCC Corrections sur le site (pedigrées/santé) Homologations titres de champion, Attestation classe travail	Annie Pouvesle	contact@cfctl.org
Reportages, photos (revue, publications internet)	Nathalie Pardillos	domainedeflambeau@gmail.com
Accès au site du club pour le webmaster	Annie Pouvesle	annie.pouvesle@gmail.com

## Le Comité

<b>Président</b>			
Mme Annie Pouvesle	Les Cottats 89330 Verlin	Tel : 03 86 91 17 70	annie.pouvesle@gmail.com
<b>1er Vice Président et secrétaire</b>			
Peggy Sauvignat	254 route de la Tour Blanche 24650 Chancelade	Tel : 06 09 04 83 31	sauvignat.peggy@orange.fr
<b>2ème Vice Président</b>			
Laurence Godin	5 rue Neuve 41100 PEZOU	Tel : 06 61 45 86 00	bonavista41@gmail.com
<b>Trésorier</b>			
Jean-Luc Lassalle	Lande de Truzeau 44240 La Chapelle/Erdre	Tel : 02.40.72.59.40	tresorier@cfctl.org
<b>Administrateurs</b>			
Jonan Schibeny	26 rue de l'Eglise 90200-LEPUIX GY	Tel : 06 29 99 00 97	jonan.schibeny@wanadoo.fr
Nathalie Guérini	181 Rte de Sausset 13500 Martigues	Tél : 06 15 35 86 53	nathalieguerini113@gmail.com
Nathy Pardillos Seguet	lieu dit le Riveau 86330 St Jean de Sauves	Tél ; 06 81 50 19 94	domainedeflambeau@gmail.com
Marina Violet	6 route de la Gaspaterie 50390 BESNEVILLE	Tel : 06 78 52 87 52	desempereursdelocean@gmail.com
Laurence Didier Rolland	Chez Dolas 63290 PUY GUILLAUME	Tél : 06 82 42 41 45	lcdmnewf@yahoo.fr

**Club Français du Chien de Terre Neuve et du Landseer**  
Association loi de 1901 – n° d'enregistrement D00315087396 – APE 9499Z  
Siège social : Présidente Madame Annie Pouvesle Lieu dit Les Cottats 89330 VERLIN  
Site internet : cfctl.org - adresse mail : contact@cfctl.org

# REMERCIEMENTS

Tout d'abord merci à vous tous qui avez choisi de répondre à l'invitation du CFCTNL pour cette Régionale d'élevage dans l'Oise. Nous espérons que vous saurez profiter de cette occasion de participer à trois expositions dans le même week-end.

Merci à Marie-Pierre DELAUNAY d'avoir accepté de juger les terre neuve et les landseer.

Merci à Richard CALLOCH et à son équipe de nous accueillir sur ses terres et de nous intégrer à un programme déjà bien chargé : un CACS et un CACIB.

Remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

**Annie Pouvesle**  
Présidente du CFCTNL



# PROGRAMME

Arrivée des chiens / Contrôle vétérinaire : de 8h00 à 9h30 -

Début des jugements : 11h (après les jugements du CACS)

# CALENDRIER CFCTNL

**CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER [www.cfctnl.org](http://www.cfctnl.org)**

**Spéciales 2023 CFCTNL engagements sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)**

MARGNY LES COMPIEGNE	CACIB	17 septembre	POUVESLE A.
BEZIERS	CACIB	15 octobre	BARDET J.
MARSEILLE	CACIB	26 novembre	LAFAY C. sous réserves
NANTES	CACIB	10 décembre	DUPAS J.J.
ST MACAIRE	CAC	8 octobre	MC CRESSON TAHON

**Régionales 2023 engagements [www.cfctnl.org](http://www.cfctnl.org)**

RAMOUZENS	RE	30 septembre	PASSIN B
FORCALQUIERET	RE	21 octobre	LAURENT A

**Renseignements complémentaires : [contact@cfctnl.org](mailto:contact@cfctnl.org)**

# REGLEMENT

## Règlement de l'exposition

### 1 : LIEU, DATES

L'exposition se tiendra à Margny lès Compiègne le 16 septembre 2023

### 2 : ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 11h précises et pourront être interrompus pour le déjeuner. Si les jugements sont prévus avec horaires déterminés par races et classes, ces derniers seront affichés à l'entrée de chaque ring.

### 3 : SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens s'effectuera selon le règlement propre à chaque exposition.

### 4 : SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

### 5 : TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition et à proximité du ring en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

### 6 : PRÉSENTATION

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'éleveur.

**Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.**

Les potences sont interdites dans les expositions.

**Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.**

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles.

### 7 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

### 8 : ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online) Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Poppy, Baby et Vétéran.

### 9 : ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES

**CLASSE INTERMÉDIAIRE** Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

**CLASSE OUVERTE** Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

**CLASSE TRAVAIL** Pour les chiens âgés de quinze mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (Photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition.

**CLASSE BABY** (facultative)- 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais

peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

**CLASSE PUPPY** (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

**CLASSE DE JEUNE** (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

**CLASSE CHAMPION** (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

**CLASSE VÉTÉRAN** (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

Pour être inscrit dans les classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

**CLASSE d'AFFIXE** (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents.

Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**CLASSE de REPRODUCTEURS** (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Autre catégorie :

Chien « ne concourant pas » :

Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour.

Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

## 10 : RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CFCTNL adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

## 11 : CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé

sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétaire.

## 12 : REFUS OU EXCLUSIONS

- 1) Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- 2) Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
  - a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
  - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
  - c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
  - d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
  - e) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
  - f) Les chiens estropiés, borgnes aveugles et les chiennes allaitantes.

## 13 : JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leurs attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

## 14 : QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possédera les caractéristiques typiques de son sexe.

**TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

**SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités noires ou pas en condition optimale.

**DISQUALIFIE** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

**NE PEUT ÊTRE JUGE** : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

### 15 : RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à **trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation**. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

### 16 : SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

### 17 : CONFIRMATION

La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétaire de ring avant l'examen du chien.

Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

### 18 : PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

### 19 : AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT A L'ÉTRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

### Par la Société Centrale Canine

Publié 25/08/2021 à 16:05 - Mis à jour le 25/08/2021 à 16:08

**La Centrale Canine s'engage pour le Bien-être des chiens en rédigeant le Guide des Bonnes Pratiques en élevage canin. Il a pour objectif de recenser les actions à mettre en place pour s'assurer du bien-être de son (ou ses) chien(s).**

Le bien-être est défini par 5 libertés fondamentales :

1. L'absence de soif, de faim ou de malnutrition
2. L'absence d'inconfort physique
3. L'absence de douleur, de blessure, de maladie
4. L'absence de peur, de stress, de détresse (aspect psychologique)
5. L'expression des comportements normaux, par exemple : la possibilité de creuser, courir, interagir avec ses congénères, explorer, ...

**Il est indispensable de veiller au respect de ces 5 libertés pour que nos chiens puissent être toujours dans un état de bien-être optimal !**

**Responsable du bien-être animal sur la manifestation : identifié sur place.**

Statistiques des chiens inscrits

2e GROUPE

<b>TERRE NEUVE</b> .....	<b>29</b>
PUPPY MALES.....	De 1 à 2..... 2
JEUNE MALES.....	De 3 à 3..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 4 à 4..... 1
OUVERTE MALES.....	De 5 à 6..... 2
TRAVAIL MALES.....	De 7 à 7..... 1
CHAMPION MALES.....	De 8 à 10..... 3
VETERAN MALES.....	De 11 à 11..... 1
BABY FEMELLES.....	De 12 à 13..... 2
PUPPY FEMELLES.....	De 14 à 14..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 15 à 17..... 3
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 18 à 19..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 20 à 23..... 4
CHAMPION FEMELLES.....	De 24 à 24..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 25 à 29..... 5
<b>LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN</b> .....	<b>3</b>
BABY FEMELLES.....	De 30 à 31..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 32 à 32..... 1

Soit 32 chiens inscrits pour 16 races dans le 2e Groupe

Soit 32 chiens inscrits pour 16 classes à l'exposition de R.E. Terre Neuve et Landseer - 60

# JURY

## Mme DELAUNAY Marie-Pierre (32)

### **TERRE NEUVE**

CLASSE PUPPY Mâles : 2  
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1  
CLASSE TRAVAIL Mâles : 1  
CLASSE VETERAN Mâles : 1  
CLASSE PUPPY Femelles : 1  
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2  
CLASSE CHAMPION Femelles : 1

### **LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN**

CLASSE BABY Femelles : 2

CLASSE JEUNE Mâles : 1  
CLASSE OUVERTE Mâles : 2  
CLASSE CHAMPION Mâles : 3  
CLASSE BABY Femelles : 2  
CLASSE JEUNE Femelles : 3  
CLASSE OUVERTE Femelles : 4  
CLASSE VETERAN Femelles : 5

CLASSE JEUNE Femelles : 1

TERRE NEUVE

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre

- TRES PROMETTEUR** **1** **OUKAYA FOREVER U CAN YES WE CAN**  
Meilleur Puppy  
LOF : ? Tat : 250269610765097 né le 06/03/2023 (CH OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER PERLE DE LAIT) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie
- TRES PROMETTEUR** **2** **U2-2 DE LA BAIE DE PEMPOUL**  
LOF : 058927 Tat : 250269610376960 né le 10/01/2023 (NOIR DESIR DE LA BAIE DE PEMPOUL X NIAGARA DE LA BAIE DE PEMPOUL) Prod. M. LE REST Patrice Prop. M. Mme BAUMGARTEN Pascal et Océane

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre

- 1er TRES BON** **3** **THOR 007 BOND BOY DE LA GRANDE CASSE**  
LOF : 058625 Tat : 250269300256493 né le 15/10/2022 (LUKE SKYWALKER DU PAQUIS DES HAUTS DE FEES X ONYX 007 BOND GIRL DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE) Prod. M. CHUCHE Francoise et Christophe Prop. Mme PETIT Marie-Christine

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre

- 1er EXCELLENT** **4** **OUKAYA FOREVER TREFLE A 4 FEUILLES**  
LOF : 058419 Tat : 250269610288559 né le 07/03/2022 ((CH) GOLDEN OAK WHY NOT AT OUKAYA FOREVER X OUKAYA FOREVER PERLE-DE-LAIT) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre

- 1er EXCELLENT** **5** **OKI DOKI DES OURSONS DU VENT**  
LOF : 054752/07653 Tat : 250268732358103 né le 02/10/2018 (NEW ANGELS MATTHEW X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. SCHIBENY Jonan
- 2e EXCELLENT** **6** **OUSMANE DU PAQUIS DES HAUTS DE FEES**  
LOF : 054231/07492 Tat : 250268712698282 né le 18/03/2018 (DYWI DU PAQUIS DES HAUTS DE FEES X MY LOVELY GIRL DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE) Prod. Mme RICHARD Isabelle Prop. M. MOUSSIT Virginie

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre

- 1er EXCELLENT** **7** **OUKAYA FOREVER PLANETE AU TRESOR**  
LOF : 056082/07629 Tat : 250269608544341 né le 22/12/2019 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme GIRARDOT Marylène

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre

- 1er EXCELLENT** **8** **OUKAYA FOREVER RUSSELL CROWE**  
Meilleur de Race  
LOF : 056326/07673 Tat : 250269608555681 né le 11/04/2020 ((CH) OUKAYA FOREVER LE GRAND AMI FOR-AKVIAN-SONG X OUKAYA FOREVER NAOMI CAMPBELL) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie
- 2e EXCELLENT** **9** **OUKAYA FOREVER SOLO HAN**  
LOF : 057459/07707 Tat : 250269608854505 né le 08/03/2021 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER MAY THE FORCE BE WITH YOU) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. M. CLENQUET Olivier
- 3e EXCELLENT** **10** **RENJO DE LA TERRE DES OURS**  
LOF : 056841/07727 Tat : 250269590400059 né le 27/11/2020 (ZENITH DEGLI ANGELI NERI X LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS) Prod. Mme VERNET Marie-Christine Prop. Mme VERNET Marie-Christine

**CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre****ABSENT 11 MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS**

LOF : 051853/07133 Tat : 941000016067628 né le 17/05/2014 (MIDNIGHT LADY'S ALEX THE GREAT AT RAIN COAST X G.MISSISSIPIMISSOURI CANADIAN BEARDOG) Prod. Mme VELCICKA Prop. Mme DELACROIX Sophie

**CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre****PROMETTEUR 12 UMATILLA DE LA TERRE DE NEAURE**

LOF : 059068 Tat : 250269101113480 née le 02/04/2023 (RENJO DE LA TERRE DES OURS X SIWALIK DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mlle RUIZ Karine Prop. Mme DELPORTE Thérèse

**Meilleur Baby****PROMETTEUR 13 UTOPIA DE LA BAIE BLANCHE**

LOF : 058897 Tat : 250269591165474 née le 20/03/2023 (EASY RIDER PLACE ON EARTH X PASSIONNATA DITE PAULA DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. CRESSON TAHON Erick et Marie Claude Prop. M. DESFOSSÉS Gilles

**CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre****ABSENT 14 OUKAYA FOREVER UNE FRAISE DES BOIS**

LOF : ? Tat : 250269610737058 née le 16/03/2023 (MONTEVENTO ZAMPA DI ORSO OUKAYA X AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre****ABSENT 15 OUKAYA FOREVER THE WORLD IS NOT ENOUGH**

LOF : 058589 Tat : 250269610389301 née le 11/05/2022 (MISSISSIPI MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER RUN THE WORLD) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

**2e EXCELLENT 16 OUKAYA FOREVER TRESOR CACHE**

LOF : 059037 Tat : 250269610676855 née le 10/12/2022 (OUKAYA FOREVER RAINBOW MAKER X OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme GIRARDOT Marylène

**1er EXCELLENT 17 SOCATHAN'S CELEBRATE YOUR LIFE****Meilleur Jeune**

DKK : 14053/2022 Tat : 208274000116374 née le 19/06/2022 (SOCATHAN'S BUILT LIKE A BEAR X NANDOBEARS THE SECRET OF LOVE) Prod. Mme PILBORG Anette Prop. Mme COLLIN Séverine

**CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre****2e EXCELLENT 18 SUR-LE-TOIT-DU-MONDE DE LA TERRE DES OURS**

LOF : 058040 Tat : 250269590670042 née le 31/12/2021 (ANTARYAMIN DENZEL WASHINGTON X LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS) Prod. Mme VERNET Marie-Christine Prop. Mme RUIZ Karine

**1er EXCELLENT 19 THE EDEN OF BEARS SHOW ME LOVE****Meilleur de sexe  
Opposé**

LOF : 057756/10237 Tat : 250269610193526 née le 26/10/2021 (TWILLIN GATE OULARE SOULEYMAN X LITTLE BEARS ANITA) Prod. Mme M. BERNARD Virginie / LEROY Clément Prop. Mlle BERNARD Virginie

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre****1er EXCELLENT 20 OUKAYA FOREVER RUSSIAN ROULETTE**

LOF : 056834 Tat : 250269608685551 née le 17/09/2020 (MONTEVENTO'S ZAMPA DI ORSO OUKAYA X AKVIAN SONG HEAVEN SENT AT OUKAYA FOREVER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

**3e EXCELLENT 21 OUKAYA FOREVER SANS MOT DIRE**

LOF : 057270/10131 Tat : 250269608876324 née le 01/01/2021 ((CH) GOLDEN OAK RUSSEL CROWE X OUKAYA FOREVER PERLE-DE-LAIT) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

2e EXCELLENT **22** SAPHYR 007 BOND GIRL DE LA GRANDE CASSE

LOF : 057538/10208 Tat : 250269300197079 née le 12/08/2021 (OTTAWA DE LA BAIE BONAVISTA X ONYX 007 BOND GIRL DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE) Prod. Mme M. CHUCHE Françoise et Christophe Prop. Mme M. CHUCHE Françoise et Christophe

ABSENT **23** WAY TOO CUTE CHARIBOO

PKR : II-153431 Tat : 616011310006403 née le 06/12/2020 (MOUNT PEARL' S HAAKON X LOOLOO MASCOTTE CHARIBOO) Prod. Mme KLIMEK Aleksandra Prop. Mlle BERNARD Virginie

**CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre**1er EXCELLENT **24** OUKAYA FOREVER PETITE AMIE

LOF : 055960/09984 Tat : 250269608402068 née le 31/08/2019 (MISSISSIPPI-MISSOURI UNCAS X OUKAYA FOREVER LIBERTE DE PENSER) Prod. Mme DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

**CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre**ABSENT **25** I AM A LADY DU CLAN DE MOUM

LOF : 047476/08912 Tat : 250268710331752 née le 28/01/2013 (OUKAYA FOREVER AVIS-DE-TEMPETE X ELVELINDE ELENWE DES PASSAGERS DU VENT) Prod. Mme BATISSE Véronique Prop. M. VOITURIER Alain

1er EXCELLENT **26** IRRÉSISTIBLE ENVIE DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE

LOF : 048831/09054 Tat : 250268711063485 née le 05/12/2013 (CHATKANTARRA XI TAURI X FAIS-MOI-L'AMOUR DE L'ILIADE ET L'ODYSSEE) Prod. Mme DELAUNAY Marie-Pierre Prop. Mme COLLIN Séverine

**Meilleur Vétéran**ABSENT **27** ITCHOU DU DOMAINE DU TAENNCHEL

LOF : 048262/09143 Tat : 250268601037687 née le 26/07/2013 (CHERKAN DES GRANDS MOREAUX X EDEN NUIT D'IVRESSE DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. M. Mme MICHEL / MICHEL-DIEUAIDE Prop. Mme GIRARDOT Marylène

ABSENT **28** JE NE VEUX QU ELLE DES OURSONS DU VENT

LOF : 049140/09274 Tat : 250268500672872 née le 01/02/2014 (GRAIN DE FOLIE DES OURSONS DU VENT X (CH) COMME ELLE VIENT DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. SCHIBENY Jonan

ABSENT **29** OUKAYA FOREVER IDYLLE EN O TROUBLE

LOF : 048187/09387 Tat : 250268730167618 née le 02/01/2013 (XPRESS YOURSELF AT OUKAYA NUO OZO KALVU X (CH) OUKAYA FOREVER DROLE-DE-DAME ) Prod. Mlle DELACROIX Sophie Prop. Mme DELACROIX Sophie

**LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN****CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre**TRES PROMETTEUR **30** BRICIOLA DEL FIOR DEL LAGO

LOI : EN COURS Tat : 380260044855821 née le 14/05/2023 (GOODBYE YELLOW BRICK ROAD X FUNNY VOM KREUEFELSEN) Prod. Mme COMINELLI Marta Prop. Mme LALY Anne-Lyse

TRES PROMETTEUR **31** FRIDA BARBA DI BATELINA**Meilleur Baby**

SPKP : EN COURS Tat : 941000027483715 née le 07/05/2023 (FUERZA REAL DON DARIO X BATYRA TOBI MIRACLE STAR) Prod. Mme VRAVUSKOVA Dominika Prop. Mme LALY Anne-Lyse

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DELAUNAY Marie-Pierre**1er EXCELLENT **32** SONNY DEL FIORE LAGO**Meilleur de Race / Jeune**

LOI : 22143458 Tat : 380260044809302 née le 18/06/2022 (CROCODILE ROCK X FUNNY VOM KREUEFELSEN) Prod. Mme COMINELLI Marta Prop. Mme LALY Anne-Lyse

**Liste des exposants**  
**R.E. Terre Neuve et Landseer - 60 samedi 16 septembre 2023**

**B**

---

BAUMGARTEN Pascal et Océane 10, rue de Louviers 27490 FONTAINE HEUDEBOURG	2
BERNARD Virginie ()	19-23

**C**

---

CHUCHE Françoise et Christophe 107, rue de Paris 95680 MONTLIGNON	22
CLENQUET Olivier 155, rue de la Place du Château 59274 MARQUILLIES	9
COLLIN Séverine 54, rue de Bayeux 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE	17-26

**D**

---

DELACROIX Sophie Le Marnizot 71390 BUXY	-4-8-11-14-15-20-21-24-29
DELPORTE Thérèse ()	12
DESFOSSÉS Gilles ()	13

**G**

---

GIRARDOT Marylène ()	7-16-27
----------------------	---------

**L**

---

LALY Anne-Lyse La Fresnaye sur Chedouet 8, lieu-dit la Bauge 72600 VILLENEUVE EN PERSEIGNE	30-31-32
--	----------

**M**

---

MOUSSIT Virginie 50, rue du Maréchal de Boufflers 60112 CRILLON	6
---	---

**P**

---

PETIT Marie-Christine 41, avenue du Général de Gaulle 91720 MAISSE	3
--	---

**R**

---

RUIZ Karine Maison dou Luc 65230 CIZOS	18
--	----

**S**

---

SCHIBENY Jonan 26, rue de l'Eglise 90200 LEPUIX	5-28
---	------

**V**

---

VERNET Marie-Christine 892, route des Grottes 06530 ST CEZAIRE	10
VOITURIER Alain 29, rue Paul Cotasson 77166 EVRY GREGY SUR YERRE	25